



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 8.9.2022
COM(2022) 438 final

ANNEX

ANNEXE

de la

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

**Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale 2022: *faire respecter les
règles environnementales pour sauver l'environnement***

{SWD(2022) 252 final} - {SWD(2022) 253 final} - {SWD(2022) 254 final} -
{SWD(2022) 255 final} - {SWD(2022) 256 final} - {SWD(2022) 257 final} -
{SWD(2022) 258 final} - {SWD(2022) 259 final} - {SWD(2022) 260 final} -
{SWD(2022) 261 final} - {SWD(2022) 262 final} - {SWD(2022) 263 final} -
{SWD(2022) 264 final} - {SWD(2022) 265 final} - {SWD(2022) 266 final} -
{SWD(2022) 267 final} - {SWD(2022) 268 final} - {SWD(2022) 269 final} -
{SWD(2022) 270 final} - {SWD(2022) 271 final} - {SWD(2022) 272 final} -
{SWD(2022) 273 final} - {SWD(2022) 274 final} - {SWD(2022) 275 final} -
{SWD(2022) 276 final} - {SWD(2022) 277 final} - {SWD(2022) 278 final}

ACTIONS PRIORITAIRES POUR UNE MEILLEURE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La présente annexe comprend un résumé des actions prioritaires contenues dans les vingt-sept rapports EIR par pays¹.

<i>Actions prioritaires</i>	<i>État(s) membre(s)</i>
Mesures en faveur d'une économie circulaire	
Renforcer le cadre de politique afin d'accélérer la transition vers l'économie circulaire dans tous les secteurs de l'économie, y compris les secteurs prioritaires tels que les matières plastiques, les matières textiles et la construction.	DE, HR, HU, MT, SK
Adopter des plans d'action ou des stratégies en faveur de l'économie circulaire couvrant tous les stades du cycle de vie des produits et assortis d'objectifs et d'un calendrier de mise en œuvre clairement définis.	AT, BG, CZ, IE, RO, PT
Adopter des mesures visant à augmenter le taux d'utilisation circulaire des matières.	BG, CY, DK, EL, ES, FI, HR, HU, IE, LV, LT, MT, PL, PT, RO, SK, SE
Gestion des déchets	
Veiller à la mise en place de plans nationaux et/ou régionaux de gestion des déchets ainsi que de programmes de prévention des déchets alignés sur la directive-cadre révisée relative aux déchets.	AT, BE, BG, CZ, CY, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, IE, IT, LT, LU, MT, PL, PT, RO, SI
Améliorer la coopération et la coordination entre les différentes administrations publiques compétentes en matière de gestion des déchets.	ES
Instaurer de nouveaux instruments (y compris des instruments économiques) dans les politiques en matière de déchets tels que des taxes de mise en décharge et des taxes sur l'incinération ainsi que des systèmes fondés sur le principe du pollueur-payeur.	BG, CY, DK, EE, EL, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, MT, NL, PL, SE, SK
Améliorer le fonctionnement des régimes de responsabilité élargie des producteurs, conformément aux exigences minimales générales établies dans la directive-cadre relative aux déchets.	AT, CY, CZ, EL, EE, HR, HU, LT, LV, PL, SK, RO
Introduire de nouvelles politiques visant à mieux faire respecter la hiérarchie des déchets (promotion de la prévention des déchets et du réemploi des produits); limiter l'incinération avec récupération d'énergie au minimum nécessaire et réduire sensiblement la mise en décharge des déchets.	FI, LU, MT, PT, SE, SI
Garantir des systèmes efficaces de collecte sélective des déchets comme procédé précurseur d'un recyclage de qualité, par exemple en associant les municipalités et en ayant recours à des instruments économiques tangibles (tels que des systèmes fondés sur le principe du pollueur-payeur) ainsi qu'en assurant la transformation des déchets en matériaux utiles.	BG, CZ, CY, EE, EL, FR, HR, HU, IE, LV, MT, RO, SK
Instaurer et mener des programmes d'appui aux municipalités pour les aider à mettre en œuvre des politiques de collecte sélective et à augmenter les taux de recyclage.	CY, EE, HR, LT, LV, PL, RO
Abandonner l'incinération et la mise en décharge des déchets, le cas échéant, au profit de leur préparation en vue d'être réemployés ou recyclés.	AT, BE, CZ, DE, DK, EE, HR, IE, LU, NL, PL, SE

¹ Les actions prioritaires ont été incluses dans chaque rapport national à la lumière des informations dont dispose la Commission européenne, afin de garantir l'égalité de traitement de tous les États membres. Afin de permettre la comparabilité, toutes les actions prioritaires ont été regroupées dans la présente annexe par groupes d'États membres ayant reçu des recommandations similaires. Pour cette raison, il se peut que le libellé dans l'annexe soit moins spécifique que dans les rapports nationaux.

Fermer et réhabiliter en priorité les décharges non conformes.	BG, CY, EL, ES, HR, PL, PT, RO, SK, SI
Prévenir le rejet illégal de déchets, y compris le dépôt sauvage de déchets, notamment par des sanctions efficaces.	BG, PL
Limiter les transferts entrants de déchets destinés aux incinérateurs afin d'éviter la mise en décharge des déchets résiduels produits localement.	CY
Éviter de bâtir à outrance des infrastructures de gestion des déchets destinées au traitement des déchets résiduels, notamment des décharges, des installations de traitement mécanico-biologique (TMB) et des incinérateurs.	CZ, EL, ES, PL, PT, SK
Ratifier les conventions internationales en matière de recyclage des navires.	BG, CY, LU
Protection et restauration de la nature	
Mener à bien le processus de désignation des sites Natura 2000, y compris pour ce qui est des zones spéciales de conservation (ZSC), et définir les objectifs et les mesures de conservation nécessaires pour atteindre l'état de conservation favorable des habitats et des espèces protégés dans le cadre de plans de gestion des sites ou d'instruments équivalents.	AT, BE, BG, CZ, CY, DE, DK, EL, EE, ES, FI, FR, HU, IE, IT, LV, LT, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK
Garantir les capacités administratives et les financements nécessaires à une mise en œuvre efficace des plans de gestion pour les sites Natura 2000. Assurer la mise en œuvre des cadres d'actions prioritaires (CAP) pour la période allant de 2021 à 2027.	BG, CY, DK, EL, HR, HU, IT, LT, MT, PL, PT, RO, SK
Améliorer la qualité des évaluations nécessaires, élaborer et promouvoir des méthodes de mise en œuvre intelligentes et rationalisées, en particulier pour les procédures d'évaluation nécessaires et les procédures d'autorisation en ce qui concerne les espèces.	BE, BG, CY, EE, HR, EL
Renforcer l'intégration des considérations liées à la biodiversité dans d'autres politiques et promouvoir la communication entre les parties prenantes.	BG, CZ, EL, ES, FI, HR, LU, LV, PT
Garantir le cadre réglementaire nécessaire pour les espèces protégées, recueillir des données fiables concernant l'état de conservation des habitats et des espèces protégés et mettre en œuvre un système de surveillance fiable.	EL, FI, HR, RO
Veiller au bon respect des interdictions en matière de chasse et/ou de tenderie pour les espèces d'oiseaux protégées ainsi qu'en matière de pratiques illégales d'exploitation forestière et d'extraction de tourbe.	CY, EL, IE, MT, RO
Prendre des mesures concrètes en réponse au grave déclin des échassiers et poursuivre l'élaboration du programme de conservation des courlis, tant sur les sites Natura 2000 que dans les zones rurales au sens large.	IE
Assurer la coopération régionale avec les États membres voisins en réponse aux pressions prédominantes qui s'exercent sur les habitats et les espèces.	LU
Améliorer la conservation des prairies gérées de manière extensive et augmenter la proportion de prairies gérées à des fins de conservation.	AT, EE
Restaurer les habitats des rivières et des plaines inondables et améliorer la connectivité fluviale.	AT
Réduire l'utilisation des pesticides et les risques qu'elle entraîne en continuant à mettre en œuvre des programmes spécifiques et en promouvant les pesticides non chimiques et la lutte intégrée contre les ennemis des cultures à faible apport en pesticides.	NL
Intensifier l'action de mise en œuvre du règlement européen relatif aux espèces exotiques envahissantes. Prendre des mesures supplémentaires afin de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.	BG, CZ, CY, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, LV, LT, LU, MT, PL, PT, RO, SI, SK
Assurer la collecte de données concernant les espèces exotiques envahissantes et chercher des moyens d'améliorer le système de surveillance en la matière.	HU, RO

Éviter les pressions exercées sur les habitats et les espèces protégés en raison de pratiques agricoles préjudiciables et recourir à la PAC afin d'encourager les bonnes pratiques, en intensifiant l'action visant à mettre en œuvre la recommandation formulée dans le plan stratégique national relevant de la PAC.	BE, CZ, CY, DE, EE, EL, FI, HU, IE, LT, LV, LU, MT, NL, SI, SK
Promouvoir l'agriculture biologique, la gestion durable des forêts et le boisement. Veiller au respect de la directive «Habitats» avant d'accorder ou de renouveler les autorisations d'exploitation forestière.	AT, BE, CZ, EE, FI, LT, LV, NL, PL, RO, SE, SI, SK
Assainir les sols dégradés et réduire leur étendue, diminuer les pertes de nutriments et envisager de s'engager officiellement en faveur d'objectifs de neutralité en matière de dégradation des sols, au titre de la CNULD. Augmenter la teneur en carbone organique des sols, améliorer la gestion des nutriments et accroître l'efficacité de leur utilisation.	BE, ES, HU, LU, MT, PL, PT, SI
Écosystèmes marins	
Veiller à ce qu'une coopération régionale s'établisse avec les États membres partageant la même (sous-)région marine en réaction aux pressions prédominantes.	BE, BG, CY, DK, DE, EL, EE, ES, FI, FR, HR, IE, IT, LV, LT, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI
Mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur l'élaboration des stratégies pour le milieu marin, qui comprennent: l'évaluation initiale, la définition du bon état écologique et l'établissement d'objectifs environnementaux.	BE, BG, CY, DK, DE, EL, ES, EE, FI, FR, HR, IE, IT, LV, LT, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI
Veiller à ce que l'état écologique des eaux marines soit déterminé, évalué et amélioré si nécessaire.	BG, EL, HR, RO, SI
Signer et ratifier les conventions et les protocoles internationaux applicables (protocole «gestion intégrée des zones côtières» et protocole «offshore» de la convention de Barcelone, convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée).	CY, EL, FR, IT, MT
Évaluation et comptabilité des écosystèmes	
Poursuivre l'action en faveur de la cartographie et de l'évaluation des écosystèmes et de leurs services ainsi que le développement des systèmes de comptabilité écosystémique, au moyen d'indicateurs appropriés pour intégrer dans les comptes nationaux l'étendue, l'état et les services des écosystèmes. Poursuivre l'action en faveur de l'élaboration de plateformes nationales pour les entreprises et la biodiversité, y compris des systèmes de comptabilité du capital naturel afin de surveiller et d'évaluer l'incidence des entreprises sur la biodiversité.	AT, BE, CY, DK, FR, EE, EL, FI, HR, HU, IE, LT, LV, LU, MT, PL, PT, RO, SE, SI, SK
Garantir le renforcement des capacités et la formation nécessaires en matière administrative, le partage d'informations entre les réseaux ainsi que la participation des parties prenantes, y compris l'élaboration de plateformes nationales pour les entreprises et la biodiversité.	BG, CZ, DE, ES, FI, LU, MT, NL
Un air pur	
Maintenir la tendance à la baisse des émissions de polluants atmosphériques et réduire les effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé et l'économie afin de garantir que les concentrations futures respectent toutes les normes en matière de qualité de l'air, moderniser et améliorer le réseau de surveillance de la qualité de l'air, et garantir la communication en temps utile des données relatives à la qualité de l'air.	AT, BE, BG, CY, CZ, DK, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LV, LU, MT, NL, PT, PL, RO, SE, SI, SK
Dans le cadre du programme national de lutte contre la pollution atmosphérique (NAPCP), prendre des mesures afin de réduire le nombre de sources d'émissions.	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LV, LU, MT, NL, PL, PT, SK, ES, SE, SI
Adopter un programme national de lutte contre la pollution atmosphérique (NAPCP).	RO
Signer et ratifier les conventions internationales [convention de la CEE-ONU sur la	AT, BE, BG, EL, HU,

pollution atmosphérique, protocole relatif aux métaux lourds, protocole relatif aux POP et annexe VI de la convention MARPOL].	IE, FR, IT, LV, MT, PL, PT
Émissions industrielles	
Poursuivre la lutte contre les émissions provenant des secteurs concernés (secteur de l'électricité, secteur de la métallurgie, élevage intensif).	BG, CZ, DE, EE, ES, EL, HU, IE, FR, IT, PL, PT, LU, RO, SK
Réexaminer les autorisations, renforcer le contrôle et la mise en application afin de garantir le respect des conclusions sur les MTD (meilleures techniques disponibles).	RO, SK
Améliorer la notification au registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR européen).	DE, LT, NL, SK
Signer et ratifier le protocole de Kiev sur les registres des rejets et des transferts de polluants.	MT
Seveso	
Renforcer le contrôle et la mise en application afin de garantir le respect des dispositions de la directive Seveso III, en particulier en ce qui concerne l'information du public et le plan d'urgence externe.	AT, BG, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, IE, FR, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI
Signer et ratifier la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels.	IE, MT
Bruit	
Achever la cartographie du bruit.	CY, EL, PT, ES
Finaliser les plans d'action pour la gestion du bruit dans les espaces concernés (agglomérations, grands axes routiers et grands axes ferroviaires).	CY, DE, FR, EL, ES, PL, PT, SK
Qualité et gestion de l'eau	
Faciliter la mise en œuvre de mesures (par exemple, la restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau) qui contribuent à la réalisation des objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE). Renforcer la durée et la fréquence de la surveillance. Garantir un financement suffisant pour la mise en œuvre des mesures prévues dans les plans de gestion de district hydrographique (PGDH).	AT, BE, CZ, DE, DK, EE, EI, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IT, LT, LV, LU, MT, NL, PL, PT, SK, SE, SI, RO
Évaluer les nouvelles modifications des caractéristiques physiques des masses d'eau, conformément à l'article 4, paragraphe 7, de la DCE. Envisager d'autres solutions et des mesures d'atténuation adéquates.	BE, BG, CY, CZ, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LV, LU, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SE, SI
Assurer d'urgence un contrôle approprié du captage d'eau et des changements des paramètres hydromorphologiques, conformément à la directive-cadre sur l'eau.	IE
Mener à bien la mise en œuvre de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires pour toutes les agglomérations en développant les infrastructures nécessaires.	BE, BG, CY, CZ, EE, FR, EL, ES, FI, HR, HU, IE, IT, LT, LV, MT, PL, PT, RO, SE, SI, SK
Améliorer la mise en œuvre coordonnée des politiques dans les domaines de l'eau, du milieu marin et de la nature.	BE, BG, CY, CZ, EE, FI, FR, EL, EI ES, HR, HU, IE, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, SE, SI, SK
Lutter contre la pollution par les nutriments, en particulier les nitrates provenant de l'agriculture, grâce à la mise en œuvre de la directive «Nitrates».	CY, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HU, IE, IT, LV, LT, LU, MT, NL, PL, PT, SK, SE, SI
Substances chimiques	
Renforcer les capacités administratives de mise en œuvre et d'exécution en vue de parvenir à une tolérance zéro en cas de non-respect.	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LV, LT, LU, MT, NL, PT, PL, RO, SE, SI, SK

Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pour l'application des règlements REACH et CLP.	BE, EE, HR, LV, MT, PL
Ratifier la convention de Stockholm sur les POP.	IT
Action pour le climat	
Promouvoir la durabilité et la décarbonation du secteur des transports (réseaux routiers et maritimes, liaisons ferroviaires améliorées), y compris par l'abandon des combustibles fossiles au profit d'autres solutions (biocarburants, véhicules électriques).	BE, CY, CZ, DE, EL, ES, IE, IT, FI, FR, HR, HU, IT, LV, LT, LU, MT, NL, PT, PL, RO, SE, SK
Accroître l'adoption des énergies propres et renouvelables (solaire, éolienne, hydrogène) grâce à des infrastructures de soutien.	AT, BE, BG, CY, CZ, DE DK, EE, EL, ES, IE, IT, FI, FR, HR, HU, LV, LT, MT, NL, PT, PL, RO, SE, SK
Envisager des réformes fiscales et la tarification des émissions de gaz à effet de serre afin d'encourager l'abandon des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables.	AT, LU, LT, LV
Accroître l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables dans le secteur de la construction, par des travaux de rénovation et de modernisation en profondeur.	BG, CZ, CY, EE, EL, ES, FI, HU, HR, IE, IT, LV, LT, NL, PT, SE, SK
Garantir l'utilisation durable de la biomasse. Étudier des solutions afin de convertir la biomasse en produits ligneux à longue durée de vie et modifier les pratiques de gestion des terres afin de favoriser le fonctionnement de leur puits dans le secteur UTCATF.	AT, BG, CZ, EE, ES, FI, HU, IE, LT, LV, MT, SE, SK
Accélérer le développement de la recherche et de l'innovation dans le domaine des technologies à faibles émissions de carbone dans le secteur de l'énergie, des emplois qualifiés et des nouvelles entreprises.	CY, DE, LV, PL, SK
Saisir les réelles possibilités d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO ₂ provenant du secteur des déchets. Réduire les émissions autres que celles de CO ₂ dans le secteur de l'agriculture tout en permettant à l'industrie agroalimentaire de passer à des modes de production durables.	IE, MT
Veiller à ce que le secteur agricole suive une trajectoire tendant vers de faibles émissions de carbone.	FR, LV
Assainir les cours d'eau et contribuer ainsi à se prémunir contre les inondations, les sécheresses et, éventuellement, la dégradation de la qualité des ressources en eau disponibles. Intégrer davantage les mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes, en particulier la prévention des inondations.	MT, SK
Mettre en œuvre des réformes dans les régions disposant d'un secteur de l'énergie à forte intensité de carbone (régions charbonnières).	BG
Encourager les investissements dans des procédés de production respectueux du climat dans l'ensemble du secteur industriel.	DE
Ratifier la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP).	IT
Aspect financier	
Améliorer la capacité d'utiliser efficacement les fonds de l'UE en faveur de l'environnement, notamment au moyen d'une assistance technique et de stratégies de financement en faveur de l'environnement, et augmenter le niveau de financement, y compris le financement privé, le cas échéant, afin de répondre aux besoins d'investissements dans les secteurs de l'environnement, en particulier dans le domaine de la biodiversité. Fédérer tous les niveaux administratifs concernés tout en veillant à ce que les fonds soient utilisés de manière complémentaire.	AT, BE, BG, DE, CZ, CY, EL, HR, FI, HU, HR, IE, IT, LV, LT, LU, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK

S'attaquer aux réformes fiscales et à l'écologisation du budget, y compris par la suppression progressive des subventions préjudiciables à l'environnement, de sorte à encourager des comportements plus respectueux de l'environnement de la part des industries et de la société dans son ensemble, conformément au principe du «pollueur-payeur».	CZ, EL, ES, FR, HU, LU, SK
Information, participation du public et accès à la justice	
Diffuser plus largement les données géographiques et privilégier les séries de données environnementales lors de la mise en œuvre de la directive INSPIRE, en particulier celles présentant une haute valeur ajoutée pour la mise en œuvre de la législation environnementale.	BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, FI, FR, HR, IE, IT, LT, LV, PL, PT, NL, RO, SK, SE
Recueillir, contrôler et publier des informations concernant les processus d'EIE et d'EES afin de faciliter et de renforcer la participation du public (par exemple au moyen d'outils spécifiques) à la prise de décision en matière d'environnement, y compris les résultats de ces processus et la mesure dans laquelle les observations du public ont été prises en considération dans la décision finale.	AT, BE, CZ, CY, DE, DK, EL, EE, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SE, SI
Achever la transposition de la directive révisée concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE).	CZ, SK
Faciliter l'accès à la justice pour le public concerné.	AT, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, FI, HR, HU, IE, IT, LU, MT, NL, PL, RO, SK, SI, SE
Mieux informer le public de ses droits en matière d'accès à la justice, notamment au moyen de renvois, sur les portails judiciaires et administratifs nationaux, aux fiches pratiques, disponibles sur le portail e-Justice de la Commission, sur l'accès à la justice en matière d'environnement et sur les possibilités d'introduire une plainte pour des questions ou des infractions environnementales, et publier les données relatives aux suites réservées aux plaintes déposées.	BG, CZ, DE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LV, LU, MT, PL, PT, RO, SK, SE, SI
Veiller à ce que les coûts n'entravent pas l'accès effectif à la justice en matière d'environnement.	BE, HR, IE, IT, PT
Veiller à ce que l'issue des affaires portées devant la justice en matière d'environnement soit transposée dans la réalité.	ES
Ratifier le protocole à la convention de la CEE-ONU sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale (protocole de Kiev).	FR
Assurance de la conformité	
Recueillir et diffuser des informations concernant la mise en œuvre du droit de l'environnement, y compris sur les infractions, les poursuites en matière de criminalité environnementale, les affaires relatives à des dommages environnementaux, les plans et rapports d'inspection des dossiers au titre de la directive sur la responsabilité environnementale, la disponibilité de garanties financières pour couvrir les coûts des dommages causés à l'environnement, ainsi que les modalités formelles de coopération entre les organismes publics responsables.	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK
Encourager et contrôler la participation du public à la mise en application de la législation au moyen d'activités de sensibilisation aux possibilités de signalement des problèmes environnementaux. Élargir l'accès du public aux informations concernant la faculté de saisir la justice pour des questions ou des infractions d'ordre environnemental ainsi que concernant les suites réservées aux plaintes déposées et aux inspections réalisées en matière d'environnement.	BE, BG, CY, DE, DK, EL, ES, FI, FR, HU, IT, LT, LU, MT, PL, RO
Mettre en place un système de garantie financière ou des instruments propres à la responsabilité environnementale afin de supporter les coûts des dommages causés à l'environnement, ou améliorer le système ou les instruments existants.	CY, HR, HU, LU, NL
Accroître la mise à disposition d'informations pratiques à l'intention des agriculteurs et/ou des exploitants de terres sur la manière de contribuer à une meilleure mise en œuvre des directives de conservation de la nature et/ou de la directive relative aux	AT, BE, BG, CY, CZ, DK, EE, EL, ES, HR, IT, PL, PT, RO, SI, SK

nitrates.	
Efficacité des administrations chargées de l'environnement	
Poursuivre l'amélioration de la gouvernance environnementale, en particulier en ce qui concerne la capacité administrative et la coordination aux niveaux national, régional et local.	ES, FI, HU, IT, LU, MT, PT